



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Cooperatives et groupements

Question écrite n° 39434

Texte de la question

M Michel Peyret tient à faire savoir à M le ministre de l'agriculture le grand mécontentement des 5 000 agriculteurs du Lot-et-Garonne, adhérents aux CUMA, devant l'insuffisance de l'enveloppe de prêts bonifiés qui leur a été accordée. Alors que les besoins pour l'année 1988 ont été estimés à 9 millions de francs et que d'ores et déjà les dossiers déposés au Crédit agricole représentent 5,6 millions de francs, ce dernier n'a obtenu, depuis le 1er janvier, qu'une enveloppe de 2,6 millions de francs qui, après apurement du reliquat 1987, est ramenée à 2,1 millions de francs pour 1988. Par pétition et délégation, les agriculteurs en CUMA ont fait connaître leur mécontentement devant le préjudice qu'ils subissaient et demandent la fixation d'une enveloppe de prêts bonifiés en rapport avec les besoins de financement, une quotité de 80 p 100 et la suppression des plafonds. Il lui demande de bien vouloir lui faire savoir la suite qu'il entend donner à cette revendication qu'il appuie totalement et qui se pose aux fédérations des CUMA dans tous les départements du pays.

Données clés

Auteur : [M. Peyret Michel](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39434

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1711